



COMPTE-RENDU du Comité Syndical

Séance du jeudi 23 mars 2023

Nombre de délégués :
titulaires
- Présent(e)s : 16 (dont 3 DS)
- Pouvoirs : 0
- Excusé(e)s : 9 (dont représentés par DS)
- Absent(e)s non excusé(e)s :

L'an deux mil vingt-trois, le 23 mars 2023, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 13 mars 2023, s'est réuni à 14 h 00 à la Salle Inverse à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

Présent(e)s :

ABELLAN Tim ; BALLELIO Pierre ; BLANC Maurice ; BONNEFOY Mireille ; BOULUD Michel ; CARRAS Lilian ; CHONE Jean-Philippe ; DURAND Raymond ; GAMET Christian ; GIROMAGNY Véronique ; HUMBERT Claude ; IBANEZ Raphaël ; JULLIEN Bernard ; ROCAVIVES Jean-Luc ; SAUZE Jean-Luc ; VARIGNY Nicolas.

Pouvoirs :

Excusé(e)s :

ATHANAZE Pierre ; EDERY Michèle ; DEHAN Nathalie ; GAT Thierry (suppléant présent BLANC Maurice) ; GROSPERRIN Anne ; LINAGE Yves (suppléant présent SAUZE Jean-Luc) ; ROSET Patrick ; SCOTTI Mattia ; SUBRA Cécile (suppléant présent DURAND Raymond)

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : JULLIEN Bernard

Mr BOULUD Michel, ouvre la séance à 14h15, il fait l'appel des élus et indique que le quorum est atteint.

I/ AFFAIRES GENERALES

RAPPORT n°1 : Agenda

Les prochaines réunions du Bureau Syndical et du Comité Syndical ont été fixées aux dates suivantes :

- **Bureau du 02 juin 2023 à 9h00**
- **Comité le 29 juin 2023 à 14h00**
- **Bureau le 08 septembre 2023**
- **Comité le 28 septembre 2023**
- **Bureau le 10 novembre 2023**
- **Comité le 23 novembre 2023**

RAPPORT n°2 : Approbation du Compte-Rendu de la séance du Comité Syndical du 02 février 2023

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante sur le compte rendu de la séance précédente, voté à l'unanimité.

RAPPORT n°3 : Délibération - Approbation des comptes de gestion 2022

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votés à l'unanimité.

RAPPORT n°4 : Délibération - Approbation des comptes administratifs 2022

Le Président désigne Mr BALLELIO Pierre pour le vote des comptes administratifs et sort de la salle.

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votés à l'unanimité.

RAPPORT n°5 : Délibération – Affectation des résultats 2022

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votés à l'unanimité.

RAPPORT n°6 : Délibération – Vote des budgets 2023

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votés à l'unanimité.

RAPPORT n°7 : Délibération – Remboursement de charges à caractère général et des charges de personnel des budgets annexes au budget principal

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votés à l'unanimité.

III/ AFFAIRES CONCERNANT LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT

RAPPORT n°8 : Délibération – Participations statutaires 2023 des membres adhérent à la compétence Assainissement

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votée à l'unanimité par les membres du collège assainissement.

III/ AFFAIRES CONCERNANT LES COMPETENCES GEMAPI ET COMPLEMENTAIRES

RAPPORT n°9 : Délibération - Participations statutaires 2023 des membres adhérent à la compétence GEMAPI

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votée à l'unanimité par les membres du collège Gémapi.

RAPPORT n°10 : Délibération - Participations statutaires 2023 des membres adhérent à la compétence complémentaire GEMAPI

Aucune question ou remarque. Votée à l'unanimité par par les membres du collège complémentaire Gémapi.

RAPPORT n°11 : Questions diverses

- Un point est fait par Mme Emmanuelle GRACIA-LAVEDRINE, Directrice, sur le Schéma Directeur Assainissement dont les résultats sont attendus en fin d'année, avec deux copils prévus avant fin d'année.
- L'étude sur la prise de compétence assainissement, sera accompagnée par un AMO (département du Rhône) afin de faire une attribution de ce marché en septembre 2023.
- Le problème rencontré pour les eaux usées d'Heyrieux fera l'objet d'une réunion avec le SIAF, où Mr Ibanez Raphaël demande à être présent. Une rencontre est également prévue avec la DDT Isère.
- Les marchés concernant l'étude PAPI (une seule offre reçue qui a fait l'objet de négociations afin d'intégrer les deux lots), et la maîtrise d'œuvre et travaux suite au plan de gestion seront attribués le 13 avril 2023. Des copils sont à venir.
- Me GRACIA-LAVEDRINE a pour objectif l'attribution de l'étude sur les espaces de bon fonctionnement d'ici l'été 2023.
- Concernant la Combe de Fausses à Marennes, le dossier va être déposé officiellement en préfecture.
- Les travaux de la Combe Saint Jean ont débuté.
- Un Copil est prévu pour l'étude sur l'érosion des sols agricoles. Les MAEC sont reprises par le Smaavo, et un contact sera pris avec la chambre d'agriculture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h15.

Le Président
Michel BOULUD



